# Informations générales

Email de contact : morgan.poyer@haute-garonne.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 03 janvier 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération du SICOVAL

Si protocole de préfiguration : date de signature : 05 juillet 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: CA du Sicoval, nature: CA, SIREN: 243100633

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* agenda 21
* schéma directeur d’aménagement numérique
* PCAET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de transition écologique
* contrat d’objectif territorial (ADEME)

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Orientation I : Accueillir les populations nouvelles en conservant l’identité du territoire à travers un équilibre entre habitat, activités et transport,
* 1/ Renforcer le positionnement du Territoire entre Métropole et Lauragais:
* 2/ Préserver un développement équilibré entre habitat, activités et transports:
* 3/ Promouvoir la frugalité dans la consommation de l’espace:
* 4/ Garantir l’accès des usagers aux services:
* Orientation II … tout en garantissant l’affirmation du lien social,
* 1/ Développer l’autonomie du plus grand nombre à travers nos politiques sociales:
* 2/ Renforcer les solidarités dans un contexte inédit de crise et faire en sorte que le bloc local joue un rôle de bouclier social face aux situations de rupture, d’isolement et de précarité:
* 3/ Conforter la cohésion sociale et le « vivre ensemble » sur le territoire:
* 4/ Améliorer l’accès aux services de nos usagers (tous services concernés: soins, logement, emploi, accueil petite enfance, enfance, jeunesse, services de soutien à l’autonomie…):
* 5 /Mieux articuler les politiques sociales avec les autres politiques publiques et développer les partenariats:
* Orientation III … en misant sur l’excellence environnementale du territoire,
* 1/ Accélération de la transition énergétique afin de réduire de 60% des émissions de gaz à effet de serre et de 50% de la consommation énergétique du territoire (par rapport à 2013) ainsi qu’une multiplication par 3 (par rapport à 2012) du recours aux énergies renouvelables dans les consommations énergétiques du territoire :
* 2/ Aménagement durable du territoire et promotion d’un Habitat de qualité:
* 3/ Développement des mobilités collectives et alternatives :
* 4 /Soutien à une économie de transition:
* 5/ Préservation de la biodiversité et de la qualité de vie du territoire:
* Orientation IV … sur l’innovation et les partenariats dans l’économie locale
* 1 / Attirer, prospecter les talents et rayonner:
* 2/ Orienter et transformer notre offre d’accueil:
* 3/ Poursuivre un développement harmonieux, durable et solidaire:
* Orientation V…et en accompagnant tous les publics dans la transition numérique.
* 1/ Amélioration de l’accès à l’information (SDAN):
* 2/ Accompagnement des publics:
* 3/ Fiabilisation, maîtrise et sécurisation des données:
* 4/ Développement des usages et des modes de production du service public:
* 5/ Partenariat fort avec le tissu économique local:

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Non

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Non

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Extension urbaine maîtrisée
* Opération de requalification (friches…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Economie sociale et solidaire
* Soutien aux filières innovantes et de R&D
* Tourisme durable
* Economie, production et consommation durable
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Organisation des déplacements
* Mobilités douces
* Transports en commun
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Culture et patrimoine
* Sport
* Accès à un logement de qualité
* Santé et soins
* Usages et inclusion numériques
* Sûreté et sécurité
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 253

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Nom: CA du Sicoval, nature: CA, SIREN: 243100633
* préfet ou son représentant

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 1

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : NC

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Non

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : ADEME

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€